

UNRWA

Toutes les règles de la guerre ont été violées à Ghaza

P3



EDUCATION NATIONALE

Le débat autour du statut particulier n'est pas clos

- Le ministère : le projet de loi "aura un impact positif sur les conditions socio-professionnelles"
- Les syndicats : Des avancées et des zones d'ombres

P3

GOUVERNEMENT

**Les attributions du ministre
délégué à la Défense
au journal officiel**

P3

Reconduction d'accords entre Sonatrach
et des entreprises publiques

**La réduction des importations
en point de mire**

P2

**ACCORD D'ASSOCIATION
ALGÉRIE-UE**

**L'ouverture du
marché européen aux
produits algériens
réclamée**

Vingt ans après la signature de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, l'Algérie a décidé de sa révision, considérant que «la promesse d'une prospérité partagée n'a pas été tenue», a soutenu le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CERA), lors de son passage hier à "L'Invité du jour", de la chaîne 3 de la Radio algérienne, rappelant que «le président de la République, a d'ailleurs fixé un calendrier au premier semestre 2025». Selon lui, «le constat d'échec n'est pas propre à l'Algérie». «Tous les pays européens qui s'y sont engagés partagent ce constat d'échec», a-t-il insisté. Le constat d'échec est perçu, coté algérien, comme une faillite de cette «prospérité partagée» qui était pourtant le «cœur» de l'accord Algérie-UE. «Entre aller vers une révision négociée de cet accord vers ou passer vers une dénonciation pure et simple, l'Algérie a choisi sa révision, sachant que l'Union européenne est et reste un partenaire stratégique», a-t-il expliqué, avant de poursuivre : «au CREA, nous pensons qu'aller vers une révision plutôt qu'une dénonciation pure et simple est motivée par le fait que l'UE est un partenaire stratégique, avec lequel l'Algérie entretient des relations très dense et très riches, sur plusieurs années, sur les plans économique, commercial et humain».

Pour M. Kerrar, «l'Algérie ne peut plus se satisfaire de ce statut de fournisseur de pétrole et de gaz pour le marché européen», insistant sur trois domaines pour lesquels l'Algérie peut exiger dans les prochains pourparlers, à savoir «l'ouverture de l'Europe aux exportations hors hydrocarbures algériennes, le transfert technologique et l'investissement des entreprises européennes sur le sol algérien».

Aux yeux de M. Kerrar, «l'investissement devrait être au cœur des discussions avec les européens». Et de s'interroger : «pourquoi il n'y a pas eu un investissement d'envergure en Algérie alors que le Qatar et la Turquie sont actif sur ce plan (...) C'est désormais la règle économique. Si les Européens ne viennent pas, d'autres viendront», a-t-il affirmé. Les Européens ont deux bonnes raisons pour venir investir en Algérie, a-t-il estimé. D'abord partager cette richesse et profiter du nouveau climat d'affaires en Algérie, opportunément offert par la réforme du Code d'investissement, ensuite l'existence d'un fort potentiel de croissance en Algérie. «Cette croissance qui est 3,9%, est l'une des plus élevées de la région MENA. Le PIB tend, quand lui, à doubler (...) Voilà des indices incitatifs surtout que les opérateurs européens cherchent à délocaliser, dans des pays voisins, pour mieux rentabiliser leurs activités», a-t-il détaillé.

Revenant sur la récente rencontre avec le président de la République avec les opérateurs économiques, M. Kerrar a affirmé que le CREA a proposé 30 recommandations, dont certaines ont été retenues. «Nous avons exprimé 30 recommandations. Il y a un nombre d'exportateurs qui n'ont pas le statut de vrais exportateurs, au moment où l'Algérie opte à encourager l'exportation hors hydrocarbures», a-t-il dit. «Nous avons des défis à relever ensemble, pour promouvoir l'exportation du produit algérien. Le marché en Afrique est annonciateur de promesses. C'est une question d'intérêt et le notre est tourné désormais vers le marché africain», a-t-il ajouté.

R.N

RECONDUCTION DE 6 ACCORDS ENTRE SONATRACH ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

La réduction des importations en point de mire

Ces accords visent à "renforcer davantage le rôle de la production nationale dans la chaîne de valeur de Sonatrach, tout en réduisant les dépenses liées à l'importation de marchandises et de services, ce qui contribue à la préservation des réserves en devise".

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a souligné que les accords-cadres reconduits, hier à Alger lors d'une rencontre organisée par le groupe sur le renforcement de l'intégration nationale entre Sonatrach et plusieurs holdings et groupes industriels permettront de réduire l'importation et d'encourager l'innovation, dans le cadre d'un plan global du secteur départmentiel pour encourager les partenariats entre les entreprises du secteur et les autres entreprises nationales. La rencontre a été marquée par la signature de six conventions-cadre entre Sonatrach et le groupe des industries locales "DIVINDUS", la Société nationale de Sidérurgie (SNS, ex IMETAL), le Holding ACS, le groupe industriel AGM, le Holding ELEC EL DJAZAIR et le Holding GETEX. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du groupe Sonatrach, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghribi, le Pdg du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, des PDG des groupes concernés, ainsi que des cadres des secteurs de l'énergie et de l'industrie. Ces accords "confirment les engagements qui reflètent la vision de la Sonatrach en matière de soutien au contenu local, en accordant la priorité à l'outil national de production pour satisfaire les besoins suivant les normes de qualité, de coûts et de délais, tout en réduisant la dépendance aux importations, à l'exception des matières premières ou des composants non disponibles sur le marché local", a précisé M. Arkab. Il a ajouté que lesdits accords témoignent de "l'engagement des groupes industriels signataires à fournir au groupe Sonatrach des services de haute qualité à des prix compétitifs", précisant que ces accords visent à "renforcer davantage le rôle de la production nationale dans la chaîne de valeur de Sonatrach, tout en réduisant les dépenses liées à l'importation de marchandises et de services, ce qui contribue à la préservation des réserves en devise". Par ailleurs, le ministre a fait savoir que son département ministériel s'est employé,



dans le cadre du programme du Gouvernement pour le développement du contenu local, à mettre en place un plan global visant à conforter la contribution des entreprises nationales aux différentes activités économiques, assurant que "des instructions ont été données aux entreprises relevant du secteur pour adapter leurs contrats et encourager des partenariats avec les entreprises nationales, notamment les PME et les start-up". De son côté, M. Hachichi a affirmé que ces accords s'inscrivaient dans le cadre de la vision stratégique contenue dans le plan de développement de Sonatrach sur le moyen et long termes, à travers la promotion et l'encouragement du contenu local et la relance d'opportunités prometteuses de développement et de création de richesses en faveur des entreprises algériennes. Sonatrach veille également à assurer un environnement favorable aux entreprises algériennes en vue d'améliorer leur capacité concurrentielle tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures

pour leur permettre de répondre aux standards internationaux requis dans l'industrie pétrolière et gazière, a-t-il ajouté, soulignant que cette approche vise "à créer une dynamique économique durable qui renforce la place de l'industrie nationale dans les chaînes d'approvisionnement du groupe". L'approche contribue aussi "à réduire le recours à l'étranger et à limiter la dépendance à l'importation, à l'exception des matières premières et des composants non disponibles au niveau local", a ajouté le PDG du groupe.

M. Hachichi a rappelé que les conventions-cadres signées par Sonatrach entre 2017 et 2018 avec les mêmes holdings et groupes industriels "ont démontré leur efficacité et contribué au soutien du tissu industriel national".

En vertu des accords-cadres reconduits, hier, pour une durée de trois ans, des commissions et sous-commissions partielles seront créées pour assurer leur suivi, ainsi que l'évaluation de leur exécution.

Synthèse : Ali.C

ALGÉRIE-LIBYE

Réunion de la commission mixte de coopération douanière à Alger

Une réunion de la commission mixte de coopération douanière algéro-libyenne s'est tenue, hier au siège de la Direction générale des douanes (DGD) à Alger, sous la présidence du directeur général des Douanes algériennes, le général major, Abdelhafidh Bakhouche et son homologue libyen, le général major, Musa Ali Muhammad, consacrée à l'examen des mécanismes et moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays. A cette occasion, le général major Bakhouche a affirmé "l'importance de renforcer la coopération douanière entre les deux pays et de coordonner totalement les efforts pour faire face au phénomène de

contrebande, notamment d'argent, de drogues et de comprimés psychotropes, vu leurs effets négatifs sur l'économie de nos deux pays et la santé des citoyens". Cette coopération se traduit par l'échange d'expertise et de connaissances et la mise en œuvre de tous les mécanismes susceptibles de faciliter et de sécuriser la circulation des marchandises et des voyageurs via les frontières des deux Etats autre l'application "efficace" de la convention "d'assistance administrative mutuelle", signée entre les deux pays en 1989, a affirmé le directeur général des Douanes qui a souligné l'importance de lever les entraves potentielles à l'application

efficace de ces mécanismes sur le terrain. Il a, également, réaffirmé l'engagement de ses services à améliorer la qualité du service douanier et à poursuivre les efforts nationaux visant à adopter des mécanismes modernes et proactifs basés sur une gestion efficace des risques, afin de renforcer la sécurité des frontières nationales, de soutenir le commerce extérieur et d'accompagner les citoyens et les opérateurs économiques.

De son côté, le Directeur général des douanes libyennes, le général major Musa Ali Muhammad, a salué la coopération douanière entre les deux pays, estimant que cette réunion de coordination "trahit la volonté commune des

douanes libyennes et algériennes d'aplanir les obstacles et de lutter contre toute forme de fraude commerciale et de contrebande, ce qui contribuera à la consolidation des échanges commerciaux bilatéraux".

La DGD a précisé que la visite de la délégation libyenne s'inscrit dans le cadre de l'examen des moyens à même de dynamiser la coopération administrative mutuelle entre les deux parties en explorant les moyens de coordination et de renforcement de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines douaniers, notamment en matière de formation et d'échange d'expertises.

R.N

EDUCATION NATIONALE

Le débat autour du statut particulier n'est pas clos

- LE MINISTÈRE : LE PROJET DE LOI "AURA UN IMPACT POSITIF SUR LES CONDITIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES"
- LES SYNDICATS : DES AVANCÉES ET DES ZONES D'OMBRES

Alors que le ministère de l'Education nationale a clairement affiché son satisfecit du projet de loi portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, approuvé dimanche par le conseil des ministres, les positions des partenaires sociaux ont varié entre partisans et opposants.

Malgré les critiques, les syndicats ont salué plusieurs points positifs de la loi, comme la création de nouveaux grades, tels que l'inspecteur de l'enseignement primaire dans les spécialités d'éducation physique et d'anglais, ainsi que le poste d'enseignant en éducation civique et physique dans le primaire, en plus de la définition des missions de l'inspecteur pédagogique dans un cadre juridique clair.

Le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) a affirmé que les missions du statut particulier reposent sur l'organisation du parcours professionnel des enseignants et l'amélioration de leurs conditions de travail, critiquant le retard considérable dans la révision du système indemnitaire et du point indiciaire. Le syndicat considère que ces révisions sont la seule manière de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur.

"Notre syndicat n'est pas concerné par le statut particulier du secteur de l'éducation car il se limite à définir un parcours professionnel des travailleurs de l'éducation, alors qu'il aurait été plus approprié que le ministère de l'Éducation nationale révise le système indemnitaire et améliore le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur, ce qui ne pourra se réaliser qu'en augmentant la valeur du point indiciaire," a déclaré Boualem Amoura, secrétaire général du Satef.

De son côté, le Syndicat des conseils des lycées algériens (CLA) a estimé que la crédibilité de la loi réside dans sa contribution forte et constructive au développement de l'école publique, au service de l'intérêt des élèves et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

"CLA" et "SATEF" ont accusé le ministère de l'Éducation d'utiliser des termes flous comme le mot "possibilité", qui apparaissent dans des passages relatifs à des droits importants pour les travailleurs du secteur, tels que : "la possibilité d'occuper des postes supérieurs dans l'administration centrale", "la possibilité de bénéficier d'une réduction de 3 à 5 ans dans l'âge de la retraite", ou encore "la possibilité de bénéficier d'un congé payé pour le développement des compétences professionnelles."

Par ailleurs, la création du grade de "professeur distingué" a suscité un large débat. Le SATEF a estimé que les conditions d'accès à ce grade sont excessivement difficiles, nécessitant une expérience de plus de 30 ans, rendant l'atteinte du grade 17 quasiment inaccessible.

Le projet de loi portant statut particulier des



fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, approuvé dimanche par le Conseil des ministres, prévoit, selon un communiqué du ministère de l'Education nationale publié hier, entre autres, "le maintien des acquis positifs contenus dans le texte en vigueur couvrant l'ensemble des catégories, corps et grades, la définition des missions essentielles, tous grades et corps confondus, l'attribution des missions pédagogiques et éducatives aux personnels enseignants en fonction de la spécialité, le mérite et la compétitivité, l'amélioration de la classification des grades de base, tout en bénéficiant des dispositions transitoires qui permettent l'intégration dans des grades supérieurs, la création d'un nouveau grade +enseignant distingué+ dans le parcours professionnel des enseignants, la valorisation des diplômes pour la promotion et l'intégration dans le parcours professionnel". Selon le communiqué, le projet prévoit également de "définir les passerelles et les voies de promotion", avec "la possibilité pour les enseignants de bénéficier d'une adaptation du volume horaire en vue de préparer une qualification scientifique dans leur domaine de spécialité".

Le projet offre également "la possibilité pour le personnel enseignant d'occuper des postes supérieurs structuels au sein de l'administration centrale, des services décentralisés et des établissements publics sous tutelle en rapport avec leurs missions", outre "la possibilité de bénéficier d'une réduction de l'âge de départ à la re-

traite de 3 à 5 ans, ainsi que d'un congé de mobilité professionnelle rémunéré pour approfondir leurs connaissances dans leur domaine de spécialisation". Parmi les mesures figurent également "la réduction du volume horaire hebdomadaire pour les enseignants des trois cycles éducatifs et les employés de l'éducation classée dans la 10e catégorie ou plus, et la diminution, à deux ans scolaire au minimum, de la durée d'exercice dans le poste pour participer aux mouvements de transfert".

En outre, le projet prévoit "la mise en place d'un parcours professionnel pour le personnel de la restauration scolaire, la prise en charge des employés insérés via le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle dans l'enseignement primaire à travers la promotion de leur classification tout en leur créant un parcours professionnel".

La même source a affirmé que "l'Etat protège les employés contre les menaces et les agressions". Ces droits et obligations "entreront en vigueur dès la promulgation du texte conformément aux modalités prévues par la loi", ajoute la même source.

Le texte du ministère a affirmé que ce projet de loi et le régime indemnitaire, "sont le couronnement d'un effort soutenu auquel ont contribué les organisations syndicales agréées auprès du secteur, en prenant en considération les remarques et avis formulés lors des récentes rencontres de concertation avec certains syndicats".

Synthèse : Sid Ali

DIPLOMATIE

Attaf reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, lundi au siège du ministère, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue divers aspects des relations algéro-américaines et de mettre en lumière les progrès réalisés dans la mise en œuvre de nombreux projets de partenariat bilatéral dans les domaines économiques, selon la même source. A cette occasion, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les derniers développements de la situation au Moyen-Orient, conclut le communiqué.

R.N

JUSTICE

Levée de l'immunité parlementaire de deux parlementaires

Le dernier numéro du Journal officiel (n° 82) publié le 18 décembre 2024 a inclus deux décisions de la Cour constitutionnelle concernant la levée de l'immunité parlementaire. L'une concerne un membre du Conseil de la Nation, et l'autre un député de l'Assemblée populaire nationale, tous deux représentant la wilaya de Mila, selon les faits qui leur sont attribués.

La première décision concerne un Sénateur, dont le nom et le prénom sont mentionnés par leurs initiales "B. Ch. A. W.". Ce dernier fait l'objet d'une poursuite judiciaire au niveau du tribunal de Mila, les faits qui lui sont reprochés ayant un caractère pénal. Il est notamment accusé de quatre délits :

"changement de la vocation agricole d'une terre classée ou à vocation agricole", "exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre du commerce", "incitation à l'obstruction violente des actes ordonnés ou autorisés par l'autorité publique", ainsi que "création d'une zone résidentielle sans permis" et "construction sans permis".

Les détails indiquent que le sénateur est accusé de "fraude immobilière" dans la région de Khébra (wilaya de Mila), en modifiant la vocation agricole d'un terrain, qu'il a vendu comme terrain à bâtir, à travers 13 contrats privés.

Le deuxième parlementaire concerné est celui désigné sous les initiales "B. A. I.".

Il est poursuivi en justice dans la wilaya de Mila pour deux chefs d'accusation : "Violation de la législation et de la réglementation relatives aux échanges de devises et à la circulation des capitaux vers et depuis l'étranger", et "incitation à l'obstruction violente contre des décisions données ou autorisées par l'autorité publique".

R.N

GOUVERNEMENT

Les attributions du ministre délégué à la Défense au journal officiel

Le décret numéro 24-389 et daté du 12 décembre 2024, publié dans le dernier numéro du Journal officiel, comporte huit articles les fonctions et attributions du ministre délégué à la Défense, nouveau poste occupé par le général d'armée Said Chengriha, chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP). Il précise que le ministre délégué "exerce, par délégation et sous le contrôle et l'autorité du ministre de la Défense nationale, les prérogatives qui lui sont attribuées et lui soumet les résultats de ses activités". Le ministre de la Défense délégué au ministre délégué la signature de tous les documents et décrets, y compris les décisions. Selon le décret, le ministre délégué auprès du ministre de la Défense est chargé de "collecter et

traiter toutes les correspondances adressées au ministre de la Défense nationale, concernant les questions administratives et réglementaires, et de transmettre, avec son cachet, les réponses qu'il attribue à celles-ci au ministre de la Défense nationale". Il "supervise les études concernant les activités gouvernementales et garantit la représentation du ministère dans ce cadre". Il assure également les relations du ministère avec les institutions de l'Etat et toute autre entité nationale, en dehors de l'Armée nationale populaire".

Le titulaire de ce poste, en vertu du décret, rassemble et traite les documents et affaires relatives au ministère, leur attribue les réponses nécessaires conformément aux directives du ministre de la Défense.

Pour le compte de ce dernier, il "collecte et traite les questions économiques et financières liées au budget, et coordonne les travaux de préparation du plan de développement du ministère de la Défense et de son budget, dont il est le principal ordonnateur".

Le ministre délégué à la Défense remplace également le ministre à la présidence du comité sectoriel des marchés publics et la présidence du Conseil national de sécurité des systèmes d'information. Il est aussi responsable de l'organisation et de la gestion des réserves ministérielles, supervise la définition des axes de la politique de recherche scientifique et technologique dans les domaines de la technologie, de l'industrie militaire, de l'armement, et

veille à leur mise en œuvre, après l'approbation du ministre. Selon le même texte, "il supervise le suivi des accords, traités et conventions internationaux multilatéraux concernant les armes nucléaires, biologiques et chimiques, les armes classiques, les mines, ainsi que l'espace, les télécommunications, les systèmes de drones aériens embarqués et les équipements sensibles, ainsi que les études y afférentes, et en coordonne les actions". Il "assure la représentation du ministère dans ce cadre". En outre, il est chargé de "définir les axes de la politique de coopération militaire et des relations extérieures, de les animer et de veiller à leur mise en œuvre, après l'approbation du ministre de la Défense".

R.N

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Lancement de la deuxième phase en janvier 2025

Ce recensement, mené sous l'égide de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coordination avec les services du ministère du Commerce intérieur, comprendra plus de 186.000 entreprises économiques opérant dans différentes filières.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national compte lancer la deuxième phase du recensement économique national en janvier 2025, afin de finaliser l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques, a indiqué dimanche un responsable du ministère. Dans des déclarations à la Radio algérienne, le directeur général de la régulation des activités au ministère, Ahmed Mokrani a précisé que ce recensement, mené sous l'égide de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coordination avec les services du ministère du Commerce intérieur, comprendra plus de 186.000 entreprises économiques opérant dans différentes filières, soulignant le lancement d'une opération de sensibilisation des opérateurs économiques à l'importance de leur participation à la réussite du recensement.

A travers ce recensement, les capacités de production nationales seront déterminées avec précision et un fichier national des différentes unités de production sera élaboré, en recourant à la numérisation, ce qui permettra aux pouvoirs publics d'en-cadrer les opérations d'importation, outre l'orientation des opérations d'investissement et leur répartition à travers le territoire national, afin de créer des pôles industriels spécialisés, selon le même responsable.

Le principal objectif de ce recensement, dont la première phase a été lancée le 7 mai 2023, est de répondre à la demande nationale et d'assurer la sécurité alimentaire, a précisé M. Mokrani. Il a mis l'accent sur la diversification du tissu économique algérien ces dernières années, grâce à la politique adoptée par les pouvoirs publics, d'autant plus que le marché national dispose désormais de produits locaux dans toutes les filières, similaires en termes de qualité et de prix à ceux impor-



tés. Dans un exposé présenté au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'ouverture, jeudi dernier, de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, au Palais des Expositions, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, avait indiqué, que le nombre d'entreprises de production et de services avait dépassé 1,6 million d'entreprises jusqu'à fin novembre dernier. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des produits commercialisés, notamment en termes de composition et de conformité aux différentes normes en vigueur, le ministère du Commerce intérieur prévoit l'augmentation du nombre des laboratoires relevant du Centre national de Contrôle de la qualité et de l'Emballage (CNCQE), de 35 actuellement à 45

d'ici 2025. Le ministère s'attelle également à la réalisation de huit (8) laboratoires mobiles au niveau des postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, afin de garantir la qualité des produits importés ou exportés et leur conformité aux normes.

Par ailleurs, M. Mokrani a fait savoir que le ministère était sur le point de finaliser l'élaboration de la loi sur la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat, déclarant "nous sommes à un stade avancé dans l'élaboration de cette loi à même de garantir les droits de tous les acteurs de la chaîne de production". Il a, à ce propos, précisé que la loi permettra la commercialisation de produits de qualité et à des prix réglementés "en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer la marge bénéficiaire des diffé-

rents acteurs dans la chaîne de distribution de gros ou de détail". "Le nouveau organigramme du ministère sera prêt cette semaine, consacrant le rôle des foires économiques ainsi que celui de la SAFEX (la Société algérienne des Foires et des Exportations)", selon le même responsable. Concernant les préparatifs pour le mois de Ramadan, il a fait état d'un programme spécial en cours pour garantir l'approvisionnement régulier du marché en différents produits de consommation avant le mois sacré, et ce, en coordination avec les secteurs de l'Agriculture et de l'Industrie. Il a, en outre, rassuré quant à "la disponibilité des différents produits", évoquant le lancement de projets d'investissement, notamment par des opérateurs qataris, pour la réalisation de grandes surfaces.

Synthèse : S.A.K

ELARGISSEMENT ET LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS DES PETITES ENTREPRISES

L'ANADE fait campagne à l'ouest du pays

Des journées d'information organisées par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ont débuté, dimanche dans les wilayas de l'Ouest du pays. Ces journées visent à faire connaître la nouvelle formule lancée dans le cadre de la stratégie de l'agence, dans le but de renforcer l'écosystème entrepreneurial, notamment en soutenant l'élargissement et la diversification des activités des petites entreprises.

Le directeur de l'agence de wilaya d'Oran, M. El Houari Mahala, a déclaré à l'APS que cette nouvelle formule "offre aux bénéficiaires la possibilité d'élargir leur activité, soit dans le même domaine, soit dans un autre secteur, via notre agence, tout en profitant des avantages disponibles". Il a précisé que "même les petites entreprises qui n'ont jamais bénéficié de financement ou de soutien par le biais de l'agence (agriculteurs, artisans, détenteurs de licences ou de registres commerciaux exerçant une activité spécifique, entre autres) peuvent profiter de la possibilité d'élargir ou de diversifier leurs activités via l'ANADE". Il a ajouté que "cette option permet aux intéressés d'élargir leur capacité de production ou

de se tourner vers de nouvelles activités qui répondent aux besoins du marché et contribuent au développement de leurs affaires." M. Mahala a indiqué que 70% du crédit de création est remboursé et que l'étude de rentabilité du projet d'expansion, ainsi que la situation financière sont examinées pour les petites entreprises créées dans le cadre du dispositif. Pour les autres petites entreprises, l'étude de faisabilité du projet d'expansion et l'évaluation de leur situation financière actuelle sont effectuées.

A Mascara, la campagne de sensibilisation sur l'élargissement et la diversification des activités économiques a connu une forte affluence de la part des propriétaires d'activités commerciales et économiques diverses dans la région, comme cela a été constaté. Les rencontres de sensibilisation, organisées dans le cadre de cette campagne par la branche locale de l'ANADE, suscitent un grand intérêt de la part des propriétaires d'activités commerciales et économiques du chef-lieu de wilaya, qui ont déjà bénéficié d'un financement dans le cadre du dispositif "NESDA". Beaucoup d'entre eux ont exprimé le souhait d'élargir leur activité et de diversifier leurs projets pour

profiter des avantages offerts par le même dispositif.

A Saïda, l'opportunité a été saisie pour faire connaître les nouveaux avantages permettant l'expansion et la diversification des activités des petites entreprises des jeunes, lors de ces journées portes ouvertes organisées à la Maison de l'Artisanat et des Métiers "Saïd Benyebka". La journée d'ouverture a attiré une grande affluence de jeunes venus se renseigner sur les nouveaux avantages de la formule en question. M. Mohamed Korichi, responsable de la communication au sein de l'agence régionale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, a précisé que ces événements permettent de fournir des explications détaillées aux porteurs de projets, aux petites entreprises, ainsi qu'aux activités agricoles et artisanales ayant déjà bénéficié du soutien de l'agence, sur les nouveaux avantages qui leur permettent d'élargir et de diversifier les activités de leurs petites entreprises.

Dans la wilaya d'El Bayadh, le directeur de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, M. Abdennour Senini, accompagné des ca-

dres de l'agence locale, a supervisé le lancement des journées portes ouvertes qui touchent l'ensemble des 22 communes de la wilaya. Selon les responsables de l'agence locale, cet événement s'inscrit dans la nouvelle vision de l'agence en matière d'élargissement et de diversification des activités des petites entreprises, visant à attirer les jeunes souhaitant créer des petites entreprises ou ceux désireux d'élargir et de développer leurs activités, qu'ils aient déjà bénéficié d'un soutien à la création par les dispositifs d'aide ou qu'ils aient fondé leur entreprise en dehors de ces dispositifs.

Au cours de ces journées portes ouvertes, l'objectif est de se rapprocher du grand public, de lui présenter le dispositif et les soutiens qu'il offre, ainsi que de promouvoir les avantages et l'accompagnement disponibles. Cela inclut également d'encourager les jeunes diplômés des universités, des instituts et centres de formation professionnelle, ainsi que les porteurs de projets, à créer des entreprises innovantes et à générer des opportunités d'emploi dans divers domaines et spécialisations.

R.E



COMPLEXE SPORTIF D'ORAN

Un troisième terrain de réplique en gazon naturel bientôt réceptionné



Le complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran bénéficiera bientôt d'un troisième terrain d'entraînement en gazon naturel, dont les travaux "tirent à leur fin", a révélé dimanche la direction de cette infrastructure. "Après avoir terminé les travaux préliminaires ayant trait à la réalisation d'un troisième terrain d'entraînement en gazon naturel, il est prévu le lan-

cement, début février prochain, de l'opération de son enssemencement", a indiqué, à l'APS, la même source.

Ce nouvel équipement, financé par la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS), porte à trois le nombre de terrains de réplique, relevant de cette installation sportive, qui sont dotés d'une pelouse en herbe, en plus du terrain principal du stade dédié à

la compétition officielle d'une capacité d'accueil de 40.000 places.

Outre les trois terrains en question, le complexe comprend également un quatrième terrain d'entraînement couvert d'une pelouse synthétique de dernière génération, a encore précisé M. Menazli.

Pour rappel, le complexe sportif Miloud-Hadefi comprend également, une salle omnisports qui peut

accueillir jusqu'à 7.000 places, un centre nautique composé de trois bassins, dont deux olympiques, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4.200 places.

Le dernier équipement cité abritera, en avril prochain, le championnat d'Afrique d'athlétisme (garçons et filles) des moins de 18 et 20 ans, comme annoncé, récemment, par la Fédération africaine de la discipline.

BISKRA**250 participants au Festival national des Ziban des écoles pour personnes à besoins spécifiques**

Le coup d'envoi du Festival national des Ziban des écoles pour personnes à besoins spécifiques a été donné dimanche à la salle omnisports Mohamed Tahar-Ben M'hidi de Biskra avec la participation de 250 sportifs de plusieurs wilayas. Ces joutes mettent en lice des athlètes garçons et filles représentant les wilayas de Biskra, de Khenchela, de M'sila, de Blida, de Batna, de Jijel, d'Alger, de Tizi Ouzou et de Bordj Bou Arreridj dans les épreuves de football, goalball, d'athlétisme et de basketball, selon les organisateurs.

Ces épreuves seront disputées trois jours durant à l'Ecole régionale des talents de jeunes pour l'athlétisme, à la salle omnisports Mohamed Tahar-Ben M'hidi pour le football et à la salle Mohamed El-Khalidi pour le goalball et le basketball, selon la même source. La participation des athlètes à ces compétitions constitue "un défi pour la personne à besoins spécifiques et une consécration de l'esprit de compétition au sein de cette catégorie de la société capable de réussir et de briller", a affirmé Abdelkarim Hassani, Directeur local de la jeunesse et des sports.

Ce Festival national est conjointement organisé par la Fédération algérienne handisport, la ligue de wilaya spécialisée et la Direction de la jeunesse et des sports.

MILA**Plus de 1.100 foyers raccordés au réseau de gaz naturel**

Pas moins de 1.162 foyers ont été raccordés au réseau d'approvisionnement en gaz naturel dans 10 communes de la wilaya de Mila, a indiqué dimanche la direction locale de Distribution de l'électricité et du gaz.

Les projets de raccordement de ces foyers répartis entre 12 localités, dont la majorité enclavée, ont mobilisé une enveloppe financière de 239 millions DA pour un coût moyen de raccordement de 189.000 DA par foyer, a précisé, à l'APS, le responsable de la cellule de communication de cette direction, Réda Fergani.

Les localités concernées sont les mechtas Douh Sloughia et Oued Kaleb (commune Benyahia Abderrahmane), Dakhla gharbia (Cheïghoum Laïd), El Khenga (Oued Nedja), Ain Hamra Lemzara (Ferdjoua), Sidi Arridj (Oued El Athmania), Ras El Ma (Sidi khelifa), Ras El Bir (Sidi Merrouane), Boulefrekh (Hamala), Djali (Teleghma) et El Ouken El Aloui (Zaghaïa), a-t-on ajouté.

Le réseau de distribution global réalisé pour cette opération a atteint 85 km linéaires, selon la même source, qui a indiqué que les délais de réalisation de ces projets ont duré entre un mois et 12 mois.

MASCARA**Lancement de la première édition du Festival de la célébration de la langue arabe**

La première édition du Festival de la célébration de la langue arabe a été lancée, dimanche, au siège de l'annexe du Centre culturel islamique Ali Bendouia de Mascara, sous le slogan "Notre langue arabe, notre histoire et notre héritage".



La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Association de la wilaya de la jeunesse, en coordination avec l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, a été marquée par des expositions de livres algériens consacrés à la littérature et

à la langue arabes, ainsi que des affiches mettant en lumière l'histoire de la langue arabe en Algérie, notamment durant la période de la colonisation française de 1830 à 1962. Par ailleurs, une exposition retracant les étapes historiques de la calligraphie arabe, depuis l'avènement de l'Islam à nos jours, a été présentée. Le programme de cette ma-

nifestation de trois jours comprend des chants religieux, des récitals poétiques célébrant la langue arabe, ainsi qu'une conférence intitulée "La langue arabe en Algérie, réalité et défis", présentée par un chercheur spécialisé en linguistique arabe, ont indiqué les organisateurs. Un concours de la meilleure calligraphie arabe,

prévu également au programme, ciblera les participants inscrits à l'annexe du Centre culturel islamique de Mascara, a-t-on fait savoir de même source. Cette manifestation vise à sensibiliser la jeune génération à l'importance culturelle, intellectuelle, historique et religieuse de la langue arabe en Algérie, a-t-on relevé de même source.

BORDJ BOU ARRERIDJ**Lancement de la réalisation de 3 piscines semi-olympiques**

Les travaux de réalisation de trois nouvelles piscines semi-olympiques ont été lancés récemment dans les communes d'El-Achir, Mansoura et Bordj Ghedir, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj après la levée du gel sur ces projets, a indiqué dimanche le Directeur de la jeunesse et des sports.

Dans une déclaration à l'APS, M. Djamel Dechir a précisé que cette levée de gel s'inscrit dans le cadre des efforts de consolidation des infrastructures de base sportives, d'amélioration des conditions

de pratiques de la natation et de développement de la pratique sportive chez les jeunes. Une enveloppe financière de 1,05 milliards DA a été octroyée à la concrétisation de trois projets dont la réception est prévue au cours de l'année prochaine 2025, selon le même responsable qui a souligné que ces futurs bassins de natation offriront à terme des espaces récréatifs et sportifs pour les jeunes et enfants de ces communes et contribueront à éviter les risques de noyade dans les mares fréquentées par certains jeunes durant la saison estivale.

Le même responsable a fait état de la concrétisation de l'opération de réhabilitation et restauration de la piscine semi-olympique du complexe sportif 20 août du chef-lieu de wilaya pour une enveloppe financière de 5 millions DA. La direction du secteur a élaboré, selon son responsable, un programme d'activités et d'animation à travers les structures et stades de proximité de toutes les régions de la wilaya pour attirer les jeunes et les enfants et les éloigner des fléaux sociaux et des comportements négatifs.



COUPE DE FRANCE

Le PSG écarte difficilement

Lens aux tirs au but

Paris a eu chaud ! Mené au score, le Paris SG, tenant du titre, a dû attendre les tirs au but (1-1, 4 tab à 3) pour battre le RC Lens dimanche, et se qualifier pour les 16e de finale de la Coupe de France.

Matevi Safonov, titularisé dans les buts parisiens à la place de Gianluigi Donnarumma, blessé au visage en championnat et resté à Paris, a sauvé les siens en détournant les tentatives de Mbala Nzola et d'Andy Diouf.

Au contraire d'Hervé Koffi, le portier lensois, titularisé à la place de Brice Samba blessé à la cheville, qui n'a pu stopper aucun tir parisien.

Le Paris SG devrait avoir à priori un 16e moins corsé que son 32e, sur la pelouse d'Espaly, pensionnaire de National 3 et tombeur de Dijon (N1) également aux tirs au but vendredi.

Les champions de France terminent 2024 sur une note positive, mais vont passer les fêtes sans avoir totalement chassé les doutes qui ont entouré leur première partie de saison, tant ils n'ont jamais semblé en mesure de se procurer de véritables situations de but. Ce choc entre équipes de Ligue 1 en clôture des 32e de finale de la Coupe de France s'est d'ailleurs enflammé quatre minutes si l'on excepte les tirs au but. Recroquevillé en défense pour mieux jaillir en contres, Lens s'est alors procuré un corner dont le défenseur nordiste Abdukodir Khusanov, après un cahouillage de Joao Neves, a profité pour ouvrir le score (1-0, 66e) et provoquer l'explosion du stade Bollaert à guichets fermés pour recevoir les champions de France.

Quatre minutes un peu folles

Le public lensois était encore à sa célébration quand Gonçalo Ramos, tout juste entré en jeu à la place de Lee Kang-In, a remis les deux équipes à égalité.

À la 70e minute, sur une ouverture du capitaine Marquinhos remise dans l'axe par la tête de Mendes, Kevin Danso, à son tour, s'est emmêlé les pinceaux et l'avant-centre portugais a profité pour marquer d'une lourde frappe.

Quatre minutes un peu folles dans un match qui, jusqu'alors, ne semblait jamais pouvoir se décanter : Paris, ultra-dominante mais toujours en proie à ses problèmes d'efficacité offensive ne trouvant jamais la faille, Lens bien en place défensivement, procédant à des contres jamais décisifs.

Avant et après elles, le PSG a contrôlé la partie en monopolisant le ballon et campant dans la moitié de terrain lensois, avec une préférence pour le côté droit où Achraf Hakimi et Lee Kang-In ont été les Parisiens les plus remuants.

Le défenseur marocain a même pensé marquer, à la 24e minute, en reprenant un centre de Désiré Doué. Mais son but a été invalidé pour un hors-jeu peu évident, sans que Thomas Léonard, l'arbitre de la rencontre, puisse revenir sur sa décision, la VAR n'étant pas utilisée en Coupe de France.

R.S

ALLEMAGNE

Dortmund s'impose enfin à l'extérieur

Le Borussia Dortmund s'est imposé dimanche à Wolfsburg 3 à 1 lors de la 15e journée du championnat d'Allemagne, un succès qui permet au BVB de se mêler à la meute à la poursuite du duo de tête Munich/Leverkusen. Avec 25 points au compteur avant la courte trêve hivernale de trois semaines en Allemagne, le Borussia Dortmund se mêle au groupe de huit équipes qui se tiennent en quatre points (entre Francfort, 3e avec 27 points et Stuttgart, 10e avec 23 points), à distance du Bayern (36) et du Bayer Leverkusen (32). Pour les hommes de Nuri Sahin, la septième tentative loin de leurs bases et du Westfalenstadion cette saison aura été la bonne, après des revers à Stuttgart (5-1), Berlin (2-1), Augsbourg (2-1), Mayence (3-1) et des matches nuls à Brême (0-0) et Mönchengladbach (1-1). En cinq minutes, Donyell Malen (25e), Maximilian Beier (28e) et Julian Brandt (30e) ont mis au supplice la défense de Wolfsburg pour s'assurer la victoire et rester au contact de la 3e place. Réduits à 10 pendant une demi-heure quatre minutes après la réduction du score, les coéquipiers d'Emre Can ont conservé leur deux buts d'avance jusqu'à la fin du match.

R.S

PREMIER LEAGUE (ANGLETERRE)

Liverpool se paye Tottenham et profite du faux pas de Chelsea

Liverpool a profité du faux pas de Chelsea sur la pelouse d'Everton pour s'installer confortablement en tête de la Premier League à la faveur d'une superbe performance sur la pelouse de Tottenham (6-3). Les Reds semblent tout puissants cette saison.

La période des fêtes de fin d'année et le Boxing day sont des moments capitaux de la saison de Premier League. Le club qui boucle la saison à la première place du Championnat d'Angleterre a bien souvent performé dans cet enchaînement de matches qui n'épargne pas les repas de famille et les jours fériés qu'offre le calendrier. Liverpool aborde cette période avec le plein de confiance et de points au classement grâce à une première partie de saison canon et une victoire écrasante 6-3 ce dimanche sur la pelouse de Tottenham.

Il y a eu plusieurs classes d'écart entre les deux équipes, et ce, dans tous les domaines. Liverpool a d'abord dominé largement la première période, avec la maîtrise du jeu et un milieu de terrain complètement cadenassé, permettant aux offensifs de s'exprimer au mieux. Luis Diaz (23e), Alexis Mac Allister (36e) et Dominik Szoboszlai (45e+1) ont permis aux leurs de rentrer au vestiaire à la pause sur le score de 3-1. Après quoi, les Reds ont abandonné les commandes de la partie pour laisser l'initiative aux Spurs et les punir en contre. Une stratégie payante, puisque Mohamed Salah a rapidement agravé le score d'un doublé. Les locaux ont lancé la rébellion et sont revenus à 5-3 à 10 minutes du terme, sous la clameur d'un stade



qui a recommencé à y croire. Mais Luis Diaz est venu punir les ardeurs londoniennes en toute fin de partie et y aller, lui aussi, de son doublé.

Chelsea stoppé en pleine série

De son côté, un peu plus tôt dans la journée, Chelsea a raté l'occasion d'accroître sa menace sur Liverpool avec un piètre match nul à Everton (0-0). Seulement six mois après avoir infligé une lourde défaite (6-0) à Stamford Bridge à cette même équipe d'Everton, les Londoniens s'attendaient à un dimanche plus facile, qui aurait pu leur permettre

d'être leaders au moins quelques heures avant le déplacement des Reds sur la pelouse de Tottenham. À la place, l'équipe d'Enzo Maresca est restée à un point des Reds, transformés en quatre unités à la faveur de la victoire de Liverpool au Tottenham Hotspur Stadium. Après huit victoires consécutives, toutes compétitions confondues, Chelsea ne méritait rien de plus dans la pluie et le vent de Goodison Park. C'est même Everton, 15e du classement, qui a le plus poussé pour obtenir la victoire en seconde période. Une intervention de Tosin Adarabioyo devant Iliman Ndiaye (77e), face au but, a au moins permis de préserver l'invincibilité des Blues qui dure depuis une défaite à Liverpool 2-1 le 20 octobre. En revanche, la série de huit victoires consécutives toutes compétitions confondues s'arrête ce week-end. Les Reds jouissent donc d'un petit matelas comparable en tête du championnat (39 points), et même d'un joker avec un match en moins de joué que ses principaux poursuivants au classement. Derrière Chelsea, Arsenal (35 points) reste en embuscade. Prochain rendez-vous, le Boxing day, les 26 et 27 décembre.

R.S

ITALIE

L'Atalanta arrache une onzième victoire de suite

L'Atalanta est repassée en tête du Championnat d'Italie en arrachant une onzième victoire consécutive à la 87e minute (3-2) à domicile face au modeste Empoli lors de la 17e journée, dimanche. Le club de Bergame est le premier en Serie A à aligner onze succès de suite depuis Naples lors de la saison 2022-23 couronnée par le troisième titre de champion de l'histoire du Napoli. L'équipe de Gian Piero Gasperini, pourtant implacable

en milieu de semaine en 8e de finale de la Coupe d'Italie (victoire 6-1 contre Cesena, club de 2ème division), était dans un mauvais jour. Elle a été menée dès la 13e minute et alors qu'elle pensait avoir fait le plus difficile avec deux buts de Charles De Ketelaere (34) et d'Ademola Lookman (45+1), elle a laissé Empoli revenir à sa hauteur sur un penalty de Sebastiano Esposito (57). Il a fallu attendre la 87e pour que De Ketelaere libère sur un exploit individuel

son équipe. La "Dea" n'a plus abandonné de points en championnat depuis le 28 septembre et son nul à Bologne (1-1). L'Atalanta a repris les commandes du championnat avec deux points d'avance sur Naples (38 pts) et six sur l'Inter Milan. Le champion en titre est 3e avec 34 points et deux matches en moins. Il peut revenir sur les talons de Naples s'il bat le promu Côme lundi en clôture de la 17e journée.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 15e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé lundi sur son site officiel, le programme de la 15e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis, qui s'étalera sur trois jours, soit le jeudi 26, le vendredi 27, et le samedi 28 décembre.

Ainsi, cette ultime journée de la première partie de la saison, qui se jouera dans son intégralité, débutera jeudi avec trois matchs au menu : NC Magra-MC Alger, ES Mostaganem-Paradou AC, et USM Alger-MC Oran. Les péripéties de cette 15e journée se poursuivront vendredi avec également trois rencontres au programme, alors que les deux derniers matchs se joueront samedi, précise la même source.

Le fait marquant de cette 15e journée est le déroulement de pas moins de quatre matchs à huis clos, en raison de la sanction imposée par la commission de discipline de la LFP, il s'agit de NC Magra-MC Alger, ES Mostaganem-Paradou AC, CR Belouizdad-Olympique Akbou, et MC El-Bayadh-USM Khencela.

La 16e journée, marquant le début de la phase retour du championnat, se disputera les mardi 11 et mercredi 12 février 2025, rappelle-t-on. Douze (12) matchs en retard ont été programmés, du 1er janvier au 5 février, avant la reprise de la compétition.

Voici par ailleurs le programme de la 15e journée :

Jeudi, 26 décembre : NC Magra-MC Alger 15h00 Huis clos ES Mostaganem-Paradou AC 17h00 Huis clos USM Alger-MC Oran 19h00



Vendredi, 27 décembre : US Biskra - ES Sétif 16h00 CR Belouizdad - Olympique Akbou 16h00 Huis clos JS Saoura - CS Constantine 16h00

Samedi, 28 décembre : MC El-Bayadh - USM Khencela 15h00 Huis clos ASO Chlef - JS Kabylie 15h00.

R.S

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (GR.C/ 3E JOURNÉE)

Le CRB s'incline face à Al-Ahly SC (1-6)

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, s'est incliné lourdement face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC 1-6 (mi-temps : 6-1), en match disputé dimanche soir au stade international du Caire, en mise à jour de la 3e journée (Gr.C) de la phase de poules.

Le Chabab a ouvert le score par Mahious (21e) avant que le club caïroïte n'égalise peu avant la pause grâce à Abou Ali (45e+3). En seconde période, Al-Ahly SC a déroulé en

marquant cinq autres buts par Abou Ali, auteur d'un triplé (51e, 84e), El-Shahat (56e), Tau (86e), et Ashour (90e+3).

A l'issue de ce résultat, Al-Ahly SC (tenant du trophée), reprend sa place de leader avec 7 points, à deux longueurs de son poursuivant direct Orlando Pirates d'Afrique du Sud (5 pts).

Le Chabab suit à la troisième place avec 3 unités, alors que les Ivoiriens du Stade d'Abidjan ferment la marche avec 1 seul point seulement. L'autre match du groupe

C, disputé le samedi 14 décembre, entre le Stade d'Abidjan et Orlando Pirates (1-1).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Makgoba (45e+3, s.p.) pour Orlando Pirates, et Meité (53e) pour le Stade d'Abidjan.

Lors de la quatrième journée, prévue les 3, 4, et 5 janvier 2025, le CR Belouizdad accueillera Al-Ahly SC et Orlando Pirates recevra le Stade d'Abidjan. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

R.S

FOOT/ ELIMINATOIRES MONDIAL 2025 (U17) FÉMININE (PRÉPARATION)

Les cadettes algériennes en stage à Sidi Moussa

La sélection nationale féminine U17 de football est depuis dimanche en regroupement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa pour une durée de cinq jours, en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Le sélectionneur national, Abdennour Mira a fait appel à 26 joueuses pour ce regroupement.

Une première séance d'entraînement a été effectuée ce lundi soir, ajoute la même source. Les Cadettes algériennes disputent deux matchs d'application face aux équipes seniors du MC Alger aujourd'hui et l'USM

Alger, jeudi prochain, informe la FAF. Ce stage sert de préparation pour la sélection en prévision des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie, où elle affrontera la Tunisie en double confrontation en janvier 2025.

Le match aller se jouera à Tunis entre le 10 et 12 janvier 2025, alors que la seconde manche est programmée en Algérie une semaine plus tard : 17, 18, 19 janvier. En cas de qualification pour le deuxième tour, les cadettes algériennes affronteront le vainqueur de la double confrontation entre la Guinée-équatoriale et le Botswana. Le match aller est prévu entre le

7 et le 9 mars 2025, alors que le match retour est programmé entre le 14 et le 16 mars 2025. La 3e et dernière tour des éliminatoires se jouera en avril 2025 (aller : 18, 19, 20 avril/ retour : 25, 26, 27 avril).

La liste des 26 joueuses convoquées : Sehoul Hanane (Afak Relizane), Bouhal Amira Malek (Afak Relizane), Rebbahi Zaza (Afak Relizane), Falah Ibtissam (Afak Relizane), Boumaaza Fatma Zohra (Afak Relizane), Sebaa Aya (Afak Relizane), Abdeli Nassima (Afak Relizane), Ahmed Bacha Touba (Afak Relizane), Benchilla Sabrina (CF

Akbou), Iskounene Celine (CF Akbou), Fettouine Wissam (CF Akbou), Djadda Anais (CF Akbou), Tamaguet Imane (CF Akbou), Iziraren Tin hinane (CF Akbou), Benkhelat Dyhia (CF Akbou), Djouadaou Ha-nane Zahra (CF Akbou), Bou-telba Messaouda (ASE Alger Centre), Bougherra Rawnak (ASE Alger Centre), Khelfa Chiraz (ASE Alger Centre), Derbel Dounia Farah (JK Khroub), Khenfoussi Lina (JS Khroub), Hamimed Doua (JS Khroub), Akkouche Amilia (O. Mechdellah), Amara sirine Anfal (C.E.A. Sétif), Tebri Manel (FC Bejaia).

R.S

FOOTBALL FÉMININ

Lancement prochain d'un championnat régional des U13 et U14 à l'ouest

La Ligue régionale oranaise de football s'apprête à lancer un premier championnat régional féminin dédié aux catégories des moins de 13 et 14 ans, a-t-on appris, hier, de son nouveau président Miloud Ghorbal. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de cette instance, qui entend accorder une importance particulière à la formation, a déclaré M. Ghorbal à l'APS. "A Oran, par exemple, le football féminin a régressé, ces dernières années", a-t-il regretté, ajoutant : "On dénombre quatre ou cinq associations sportives qui continuent d'activer". La nouvelle compétition, dont le coup d'envoi sera donné en janvier prochain, regroupe une dizaine d'équipes de wilayas de l'ouest du pays. Elle se jouera sous forme de plateaux, qui seront organisés périodiquement dans chacune des villes d'où sont issus les clubs participants, a expliqué le responsable. "On a tendance à accorder un intérêt particulier aux seniors, alors que pour aspirer à développer le football féminin en Algérie, il faudra plutôt miser sur la formation, à travers une prise en charge idoine des jeunes catégories", a insisté le successeur d'Ahmed Bensekrane. Cet intérêt accordé par la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue régionale oranaise de football se traduit déjà par l'engagement du président de cette instance à fournir du matériel pédagogique aux équipes, qui prendront part au premier tournoi régionale des U13 et U14, "une manière de les motiver", a souligné M. Ghorbal.

R.S

VOLLEY/NATIONALE 1 (GR. CENTRE-OUEST)

Le SC Nedroma en phase d'apprentissage

Le SC Nedroma est en train de faire des débuts difficiles dans le championnat de Nationale 1 (messieurs) de volley ball, et ce, pour la première participation du club de la wilaya de Tlemcen dans ce niveau, qu'il aborde avec l'objectif de s'y maintenir, a indiqué, hier, son entraîneur Mohamed Mokrani. "Pour notre première saison parmi l'élite, on s'est fixé comme objectif de s'y maintenir. Nous sommes en train d'apprendre et de faire de notre mieux pour suivre le rythme du premier palier", a déclaré le coach du SCN à l'APS. Fondée en 2018, cette formation de l'Ouest du pays a réussi, en l'espace de quelques années, à se hisser dans la cour des grands, grâce à deux accès de suite lors des deux précédentes saisons.

Le SCN se distingue, par rapport aux autres pensionnaires de la Nationale 1, par le fait que son effectif est composé dans sa majorité de joueurs formés dans les jeunes catégories du club, parmi eux des internationaux juniors et cadets. "Il faut savoir que 80% de notre effectif sont des joueurs natifs de Nedroma et formés à l'Ecole du club. Naturellement, ils manquent d'expérience, mais j'estime que nous avons les moyens de nous maintenir", a encore dit l'entraîneur du SCN. Pour Mohamed Mokrani aussi, le club a de "grosses ambitions" pour l'avenir, et considère que ce premier exercice d'apprentissage parmi les ténoirs du volley-ball algérien constitue une "phase importante dans le processus de construction d'une belle équipe d'avenir". Les protégés de Mokrani restent sur une défaite en déplacement face au leader du groupe Centre-ouest, le MC Alger (3-0), un rendez-vous qui a permis à l'entraîneur de tirer beaucoup d'enseignements.

La formation de Nedroma, qui pointe à la 6e place de son groupe avec 6 points obtenus de 5 matchs joués, accueille mardi le voisin l'ES Bethioua (7e, 4 pts), une rencontre sur laquelle le deuxième représentant de Tlemcen dans l'épreuve, aux côtés du WAT, table énormément pour décrocher la victoire. "Contre un adversaire du même niveau que nous, et de surcroit à domicile, on doit gagner pour conforter nos chances dans la bataille du maintien", a prévenu l'entraîneur du SCN.

R.S

LA BELGIQUE

Le cap des 200 jours sans gouvernement va être passé

Les élections législatives en Belgique ont eu lieu le 9 juin dernier. Depuis, il n'y a toujours pas de gouvernement fédéral dans le royaume. Pourtant, les élections avaient consacré une victoire de la droite et du centre-droit, y compris en Wallonie francophone, traditionnellement plus à gauche.

Dans un pays de coalition gouvernementale, cela laissait penser que les négociations allaient être beaucoup plus faciles qu'habituellement, avec une alliance de partis moins hétéroclite, promettant la conclusion très rapide d'un accord de gouvernement. Et pourtant, les discussions entre les cinq partis autour de la table – flamands et francophones – tentant de former une coalition majoritaire s'éternisent maintenant depuis plus de 6 mois... On espère maintenant un accord et un gouvernement pour le début du mois de janvier, après ces 6 mois et quasi 200 jours sans gouvernement.

Les médias belges n'arrivent plus à compter le nombre de visites du chef des conservateurs flamands (N-VA), Bart De Wever au palais royal. Celle de vendredi dernier était la 14^e selon certains, la 16^e disent d'autres pour celui qui a été nommé « formateur » en charge des discussions de coalition. C'est à ce titre que le chef de la N-VA, les conservateurs flamands, doit rendre compte régulièrement au roi Philippe de l'avancée des négociations entre les cinq partis théoriquement prêts à passer un accord.

SERBIE

Des milliers de personnes manifestent contre le pouvoir

Des dizaines de milliers de personnes – 29 000 selon la police – ont manifesté ce dimanche 22 décembre à Belgrade pour exiger que les dirigeants serbes assument leurs responsabilités dans l'effondrement le mois dernier du toit d'une gare ferroviaire dans le nord de la Serbie, qui a causé la mort de quinze personnes. A l'appel des étudiants, qui occupent plus de 50 universités dans le pays et d'agriculteurs, plus de 30 000 personnes, ce qui est énorme pour la Serbie qui compte un peu plus de 6 millions d'habitants, ont brandi l'image d'une main ensanglantée. Un symbole, selon eux, rapporte notre correspondant à Belgrade, Laurent Rouy. En même temps, des manifestations plus modestes avaient lieu dans les troisième et quatrième villes du pays : Niš et Kragujevac pour réclamer la fin de la corruption et de l'impunité des responsables politiques. Jelena, une Belgradoise mère d'un lycéen en grève est venue appuyer son soutien. « Cette manifestation va sûrement apporter des changements. Je ne serais pas ici si je n'y croyais pas. Et on voit bien que rien de tout cela n'était prévu et que c'est de mieux en mieux. Il y a tellement de jeunes, de gens intelligents. Leurs revendications sont parfaites », observe-t-elle.

Depuis plus de sept semaines, le gouvernement serbe est sous la pression de manifestations à la suite du drame survenu dans la ville de Novi Sad, de nombreux protestataires accusant les autorités de corruption et de manque de contrôle.

MEXIQUE

17 personnes assassinées dans l'Etat le plus violent du pays

Dix-sept personnes ont été assassinées au total samedi dans l'Etat le plus violent du Mexique par le nombre annuel d'homicides, a indiqué le parquet dimanche. Ces décès constatés dans l'Etat du Guanajuato, le plus violent des 32 entités fédératives du Mexique, sont pour plusieurs d'entre eux la conséquence de trois "multihomicides". La violence a même rattrapé la ville coloniale de San Miguel Allende, destination privilégiée des retraités américains, où trois hommes ont été assassinés par balles lors des obsèques d'un membre de leur famille. Cinq autres personnes ont été blessées. Trois hommes et une femme ont été tués dans un logement à Irapuato, dans cet Etat que se disputent deux bandes criminelles. Les victimes ont été mises à mort par des hommes armés qui sont en



trés chez elles, blessant de plus un mineur, ont indiqué des sources policières. Par ailleurs, deux hommes et une femme ont été tuées par balles par des inconnus alors qu'ils sortaient d'un supermarché dans la localité de Juventino Rosas. Outre ces trois assassinats multiples,

sept personnes ont été assassinées samedi dans les municipalités de Celaya, Salvatierra, Valle de Santiago, León et Guanajuato, la capitale également connue pour son festival de théâtre annuel. Comme à son habitude, le parquet a annoncé dans un communiqué l'ouverture

d'enquêtes, sans plus de détails sur les auteurs possibles des crimes. Au total 2.990 personnes ont été assassinées dans le Guanajuato entre janvier et le 16 décembre, d'après des chiffres officiels, ce qui en fait une année de plus l'Etat le plus violent du Mexique.

UNRWA

Toutes les règles de la guerre ont été violées à Gaza

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a confirmé que la bande de Gaza a connu une intensification des violences au cours des dernières heures. L'organisation internationale a indiqué dans une déclaration de presse que le nombre de martyrs et de blessés parmi les civils continue d'augmenter, et a dénoncé les attaques violentes menées par l'armée israélienne contre Gaza. Elle a souligné que les attaques contre les écoles et les hôpitaux sont devenues courantes.

L'UNRWA a appelé à une intervention internationale urgente, en déclarant : « Le monde ne doit pas rester indifférent ». Elle a précisé que toutes les guerres ont des règles, mais a ajouté : « Toutes ces règles ont été violées », en référence aux attaques sanglantes et violentes menées par l'occupant contre Gaza.

L'UNRWA a insisté sur la nécessité d'agir rapidement pour appliquer une trêve, en affirmant : « Il faut accorder une pause aux civils, où qu'ils soient, y compris dans toute la bande de Gaza, et libérer immédiatement les otages ». Elle a également souligné que beaucoup de temps a été perdu.

Dans une déclaration similaire, la porte-parole de l'UNRWA, Louise Wootton, a évoqué la grave situation à Gaza, en raison de la guerre qui dure maintenant depuis 14 mois. Elle a attiré l'attention sur un problème crucial : l'accumulation des ordures dans toutes les zones de Gaza. Dans une vidéo publiée par l'UNRWA, elle a été vue à côté d'un tas de déchets, déclarant : « Les montagnes de déchets sont plus hautes que moi, elles s'accumulent entre les tentes des gens et les abris ».



Elle a ajouté qu'avec la guerre qui se poursuit dans toute la région, les habitants vivent dans une misère totale. En critiquant la prolongation de la guerre et l'absence de solution, elle a déclaré : « Combien de manières devons-nous encore trouver pour souligner l'inhumanité de cette situation ? »

Il est important de noter que

l'armée israélienne empêche les véhicules des autorités locales d'accéder aux décharges principales à la frontière est de Gaza depuis le début du conflit. En conséquence, les autorités locales ont dû rassembler les déchets dans des zones très proches des zones de réfugiés et des zones résidentielles, ce qui a provoqué la propagation

de rongeurs et de maladies infectieuses et dermatologiques parmi les habitants de Gaza. De plus, les forces israéliennes ont ciblé de nombreuses machines de collecte des déchets et empêchent l'accès au carburant nécessaire pour faire fonctionner les autres véhicules de collecte.

R.I

YÉMEN

Les Houthis annoncent avoir abattu un avion "F-18" américain

Le groupe "Ansar Allah" (les Houthis) a annoncé dimanche avoir ciblé le porte-avions américain USS Harry S. Truman ainsi que plusieurs de ses destroyers, et avoir abattu un avion de chasse F-18, confirmant ce qu'ils considèrent comme leur "succès dans l'échec de l'attaque américano-britannique contre le Yémen". La CENTCOM (commandement central américain) avait annoncé hier la chute d'un F-18, mais l'attribuait à des "coups de feu amis". Cependant, elle a précisé qu'une "enquête complète" était en cours, évoquant également l'interception de plusieurs drones et d'un missile des Houthis. Bien que la CENTCOM n'ait pas mentionné directement l'attaque contre le porte-avions, cela suggère qu'une offensive avait bien eu lieu, avec des frappes aériennes sur Sanaa et Hodeida dans la nuit de samedi à dimanche. Le porte-parole militaire des Houthis, le général de brigade Yahya Saree, a déclaré dans un communiqué que l'opération, réalisée avec huit missiles de croisière et 17 drones, avait

conduit à l'abattage du F-18, alors que les destroyers tentaient de contrer les drones et missiles yéménites. Il a ajouté que de nombreux avions de guerre ennemis avaient quitté l'espace aérien yéménite pour se diriger vers les eaux internationales de la mer Rouge afin de défendre le porte-avions après avoir été attaqués.

Saree a expliqué que l'attaque avait forcé le porte-avions USS Harry S. Truman à se retirer de sa position initiale pour se déplacer vers le nord de la mer Rouge, après avoir été ciblé à plusieurs reprises par les forces de missiles, la marine et l'aviation des Houthis. Il a ajouté : "Les forces armées yéménites, en confirmant leur succès dans la défense contre l'agression américano-britannique, rétiennent leur disponibilité pour contrer toute action imprudente des États-Unis, du Royaume-Uni ou d'Israël dans un avenir proche." Il a averti "l'ennemi israélien et américain contre toute agression contre le Yémen", soulignant qu'ils exerceraient leur "droit de défendre le Yémen et de continuer à soutenir le peuple palestinien

jusqu'à la fin des attaques sur Gaza et la levée du blocus".

ABATTAGE DU F-18

La CENTCOM a par la suite publié un autre communiqué, affirmant que les pilotes américains avaient survécu après que leur F-18 Super Hornet a été abattu "par erreur" par un navire américain.

Les Houthis ont réagi à cette déclaration américaine, en se demandant pourquoi le porte-avions avait été arrêté près du Soudan. Dans un tweet publié dimanche, Mohammad Ali Al-Houthi, membre du Conseil politique suprême d'Ansar Allah, a écrit : "Si la marine américaine ne divulgue pas la raison de la chute de l'avion américain, pourquoi alors l'USS Harry Truman a-t-il été arrêté près du Soudan, avec tous ses appareils et moteurs hier ?" Il a ajouté : "Nous disons aux Américains : la coût de l'arrêt de l'extermination de Gaza, du blocus et de la militarisation de la mer Rouge pour continuer le terrorisme dans la région et en Palestine, n'est-il pas moins élevé que ce que vous faites ?"

Attaques aériennes américaines

Dans le même temps, Sanaa et Hodeida ont été frappées par des raids aériens intenses menés par la coalition américano-britannique dans la nuit de samedi à dimanche. La chaîne de télévision Al-Masirah, qui soutient Ansar Allah, a rapporté que de fortes explosions ont secoué plusieurs zones de la capitale, Sanaa, à la suite de l'agression américano-britannique, avant que d'autres frappes ne ciblent Hodeida quelques heures plus tard. Selon leur correspondant à Sanaa, la capitale a été frappée par des raids aériens au moment où des avions ennemis étaient entendus dans le ciel.

L'agence Saba, contrôlée par Ansar Allah à Sanaa, a indiqué que les raids avaient visé la région d'Atan à Sanaa et la montagne Al-Jada dans le district de Al-Lahiah dans la province de Hodeida. Dans le même temps, la CENTCOM a déclaré avoir mené des frappes aériennes précises contre une installation de stockage de missiles et une installation de commandement et de contrôle des Houthis sur les territoires contrôlés par le groupe à Sanaa.

R.I

NORD DE LA BANDE DE GHAZA

L'hôpital Kamal Adwan de nouveau bombardé

Le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Gaza, a affirmé que son établissement était toujours visé hier par des frappes de l'armée d'occupation sioniste, appelant à l'aide de la communauté internationale "avant qu'il ne soit trop tard". "Les bombardements n'ont pas cessé de la nuit, des maisons et des bâtiments ont été détruits à proximité. Depuis ce matin, l'hôpital est visé par des bombes lâchées par des drones, qui continuent de menacer nos réserves en carburant et en oxygène", a indiqué le Dr Hossam Abou Safiya, dans un communiqué. "La situation est extrêmement grave et nécessite une intervention internationale de toute urgence avant qu'il ne soit trop tard", a-t-il alerté. Et d'ajouter : "Nous sommes confrontés chaque jour à une menace constante.

Les bombardements continuent à arriver de partout", a insisté le Dr Hossam Abou Safiya, notant que "le monde doit comprendre que notre hôpital est ciblé avec l'intention de tuer et de déplacer des gens par la force". Situé à Beit Lahia, l'hôpital Kamal Adwan est l'un des deux seuls encore opérationnels dans le nord de la bande de Gaza, cible d'une agression sioniste sauvage depuis le 7 octobre 2023.

R.I

NUCLÉAIRE IRANIEN

De nouveaux pourparlers avec les pays de l'UE en janvier prochain

Le ministère iranien des Affaires étrangères a fait savoir que le deuxième tour des pourparlers avec les pays de l'Union européenne sur le nucléaire iranien aura lieu en janvier prochain. "L'Iran et les trois pays européens (France, Allemagne, Angleterre) auront une nouvelle réunion, en janvier 2025, pour traiter les questions nucléaires et les évolutions dans la région de l'Asie de l'Ouest", a annoncé lundi le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaei, cité par l'agence de presse iranienne IRNA. L'Iran avait appelé mercredi dernier le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Rafael Grossi à maintenir l'impartialité de l'agence.

Mohammad Eslami, président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique, a émis ces remarques en marge d'une réunion du cabinet à Téhéran, tout en réagissant aux récents commentaires de M. Grossi, qui a déclaré que l'Iran enrichissait de l'uranium à un niveau presque militaire. S'adressant à l'agence de presse italienne ANSA lundi à Rome, M. Grossi a dit qu'il était "inutile de chercher à relancer l'accord nucléaire de 2015 entre l'Iran et les puissances mondiales, officiellement connu sous le nom de Plan global d'action conjoint (PGAC)", et que l'accord "n'était plus utile". Il a souligné qu'au vu des "nouvelles réalités" de l'Iran, un nouvel accord devrait être élaboré.

R.I

LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À ALGER

La pièce "Ed'diplomassi" ouvre la compétition

S'étalant du 20 au 30 décembre, le 17e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), à Alger, a lancé dimanche soir, sa compétition officielle avec la participation de Dix-neuf pièces, produites par le TNA et les théâtres régionaux.

Mis en scène par Khaled Ouenougui sur une fusion des textes "Un diplomate" et "Le drame", deux nouvelles de l'écrivain et dramaturge russe Anton Tchekhov (1860-1904), la pièce de théâtre "Ed'diplomassi zewed'ha" a été accueilli au Théâtre national Mahiedine-Bachtarzi (TNA), elle représente le Théâtre régional de Djelfa à la compétition du 17e Fntp.

Produit en mai dernier, le spectacle déroule en 60 mn l'histoire de quatre jeunes comédiens en devenir, œuvrant à la préparation d'une pièce de théâtre, mais la crainte de voir le passé et le futur s'affronter, nourrit en eux de vives peurs. Et pour surmonter leurs peurs, au demeurant injustifiées, qui altèrent leur vie et la transforment en enfer, ils décident de contourner toute forme de contrainte et mener, malgré tout, une vie heureuse et positive. Les événements de ce spectacle, rendu par les comédiens Mohamed Amar, dans le rôle d'El Houdhi, Kamel Ouenougui (Aristakh1), Kamel Djelfaoui (Mikhaél)



et Khaled Benlahrèche (Aristakh 2), se déroulent dans deux lieux différents, où le héros "Aristakh" vit deux événements successifs: l'un dans le passé et l'autre dans le futur.

La scénographie, œuvre d'Ahmed Rezzag, également conseiller artistique du metteur en scène, a été d'un apport "concluant" au spectacle, à travers deux espaces incluant un intérieur avec comme décor le bureau d'un employé (comptable)

des chemins de fer, et un extérieur avec une charrette, tirée par un cheval suggéré par la présence d'une laisse saisie par le cavalier. L'atmosphère feutrée et sombre créée par l'éclairage de circonstance, a appuyé le climat d'anxiété et de peur, thématique principale du spectacle, également soutenue par un choix "judicieux" de bruitages et de corpus musicaux. Le spectacle "Ed'diplomassi zewed'ha" a été présenté en Russie dans

le cadre du 42e Festival international du théâtre "Melikhovskaya Vesna" (le printemps à Melikhovo), organisé du 17 au 26 mai dernier dans la ville de Melikhovo".

Ouvert vendredi, le 17e Fntp a élaboré des spectacles programmés hors compétition à la salle Hadji-Omar (TNA), au Théâtre municipal d'Algéro-centre et à la Place Mohamed-Touri.

R.C

Mascara : lancement de la première édition du Festival de la célébration de la langue arabe

La première édition du Festival de la célébration de la langue arabe a été lancée, dimanche, au siège de l'annexe du Centre culturel islamique Ali Bendouia de Mascara, sous le slogan "Notre langue arabe, notre histoire et notre héritage".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Association de la wilaya de la jeunesse, en coordination avec l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, a été marquée par

des expositions de livres algériens consacrés à la littérature et à la langue arabes, ainsi que des affiches mettant en lumière l'histoire de la langue arabe en Algérie, notamment durant la période de la colonisation française de 1830 à 1962.

Par ailleurs, une exposition retracant les étapes historiques de la calligraphie arabe, depuis l'avènement de l'Islam à nos jours, a été présentée. Le programme de cette manifestation de trois jours comprend des chants religieux, des récitals poétiques célébrant la

langue arabe, ainsi qu'une conférence intitulée "La langue arabe en Algérie, réalité et défis", présentée par un chercheur spécialisé en linguistique arabe. Un concours de la meilleure calligraphie arabe, est également au programme, ciblera les participants inscrits à l'annexe du Centre culturel islamique de Mascara. Cette manifestation vise à sensibiliser la jeune génération à l'importance culturelle, intellectuelle, historique et religieuse de la langue arabe en Algérie.

R.C

Vacances scolaires à Médéa: Une caravane culturelle au profit des enfants

Une caravane culturelle hivernale a été lancée dimanche à Médéa avec un programme d'animation riche et varié au profit des enfants durant leur vacances scolaires dans plusieurs localités de la wilaya.

Le programme d'animation se poursuivra jusqu'au 3 janvier prochain et inclut des séances de lecture, des

concours éducatifs, des ateliers pédagogiques englobant des activités de travaux manuels de poterie, de calligraphie, de dessin, ainsi que des spectacles de divertissement.

La première halte a eu lieu, dimanche, à la bibliothèque de la commune de Derrag, au sud-ouest de Médéa, alors qu'une seconde étape est prévue dans la même journée dans la localité voi-

sine d'Azziz. Treize autres communes, en l'occurrence El-Aissaouia, Ta-fraout, Chellalet-El-Adhaoura, Saneg, Bedni-Slimane, Berrouaghia, Sedraya, Tizi-Mahdi, Cheniguel, Ouled-Deid, Tlet-Douairas, Sidi-Zahar et Zoubiria accueilleront également cette caravane.

Le but de cette manifestation est d'offrir aux enfants issus de ces localités

des moments de détente et les faire participer dans les nombreuses activités éducatives et ludiques durant ces vacances scolaires.

Des livres seront distribués aux enfants lors du passage de cette caravane pour encourager la lecture et les inciter à se rapprocher des espaces de lectures ouvertes au niveau de leurs communes.

R.C

Constantine : Lancement de la bibliothèque itinérante en direction des élèves des communes rurales

Une bibliothèque itinérante, dotée de 9 000 ouvrages, tous domaines confondus, a été lancée dimanche à Constantine en direction des élèves de diverses communes rurales, à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Netour. Cette bibliothèque itinérante qui concerne en sa première journée des enfants scolarisés de différentes zones rurales et suburbaines de la commune de Benbadis, vise à promouvoir la lecture publique surtout parmi les enfants et les jeunes des zones rurales enclavées. Des activités récréatives et des concours culturels figurent également au programme de cette caravane organisée dans le cadre du programme établi à l'occasion des vacances scolaires d'hiver qui se poursuivra jusqu'au 28 décembre pour cibler les zones rurales, à l'instar des villages de Bouounara et de Lamaâmrâa, situés respectivement, dans les communes d'Ouled Rahmoune et d'Aïn Abid. D'autre part, des ateliers récréatifs destinés aux enfants ont été entamés, depuis vendredi dernier, à travers les maisons de jeunes et les centres scientifiques de loisirs de différentes communes, au titre d'un programme élaboré par l'office des établissements de jeunes (ODEJ). Durant la même période, des activités pédagogiques et de loisirs ont été programmées à travers d'autres structures culturelles de la wilaya à l'image du musée public national des arts et des expressions culturelles traditionnelles, le théâtre régional Mohammed Tahar Fergani, la maison de la culture Malek Haddad et le complexe Culturel Ahmed Bey où une centaine de pièces théâtrales seront présentées, au titre des programmes artistiques qui s'étaleront jusqu'au 4 janvier prochain.

R.C

Saïda: Lancement de la "Caravane du Cinéma pour Enfants"

La "Caravane du Cinéma pour Enfants" a débuté dimanche, parcourant les différentes communes de la wilaya de Saïda, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver. Dans le cadre de cet événement culturel organisé par la Direction de la Culture et des Arts, huit (8) films cinématographiques destinés aux enfants seront projetés dans les bibliothèques publiques des communes d'Aïn Lahdjar, Hassasna, Ain Soltan, Ouled Khaled, Sidi Boubeker, Douï Thabet, Yous et Ouled Brahim. Cet événement, dont les activités se poursuivront jusqu'à la fin du mois de décembre, comprendra également des concours intellectuels et des activités récréatives organisées par la Coopérative Culturelle et les Activités de la Jeunesse "Adwaa" de la wilaya de Saïda.

R.C

Jijel : la pièce "Madinat El Malahi" agréablement accueillie par les enfants

La pièce de théâtre "Madinat El Malahi" de l'association "Anwar" pour la culture et les arts de Rouiba (Algier) a été agréablement accueillie par les enfants présents à sa présentation samedi à la maison de la culture Omar Oussédir de la ville de Jijel. Le spectacle d'une heure met en lumière la place prépondérante occupée dans la vie des enfants d'aujourd'hui par les médias sociaux à l'instar de Facebook, Instagram et YouTube. La pièce alerte les enfants et leurs parents contre les risques liés à ces médias et à l'Internet et l'impact négatif de leur exposition prolongée au contenu de ces médias qui se répercute sur leurs comportements tout en relevant la possibilité d'un usage utile sous contrôle familial. L'œuvre focalise sur une réalité vécue et aborde l'influence de nombreux applications et de réseaux sociaux sur "nos enfants et leurs comportements", selon le réalisateur de la pièce, Walid Hamidi. "Madinat El Malahi" porte un message fort qui met en garde contre le contrôle des esprits des enfants par les réseaux sociaux, l'éventuelle dépendance qui en découle et les menaces d'une navigation sans contrôle parental, a estimé son côté Amel Benzemour, comédienne interprétant Facebook. A l'occasion des vacances scolaires de l'hiver, la maison de la culture Omar Oussédir a prévu une série de spectacles de théâtre et de divertissements produits par des associations de plusieurs wilayas ainsi que des ateliers et concours pour enfants.

R.C

france 3 Alexandra Ehle

21h05



Lorsqu'un homme est retrouvé mort dans un bateau amarré au port, les marques sur son corps ne laissent aucun doute. Il a été victime de la peste.

CANAL+ Blue & Compagnie



Bea passe une enfance heureuse à New York, avec ses parents, aussi imaginatifs que fantasistes. Mais cette harmonie prend fin quand la mère de Bea meurt d'un cancer.

TFX L'étudiante

20h35



Valentine, jeune et brillante étudiante, prépare son agrégation de lettres. Aussi sérieuse qu'organisée, elle n'a pas une seconde à elle et ne songe pas à l'amour.

TF1 SERIES FILMS Camping Paradis



Tom et son équipe s'apprêtent à recevoir le prix du camping de l'année. Mais la cérémonie est perturbée par l'arrivée d'Ariane.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



Mashatu, terre
france 5 de léopards

21h05



Dans un territoire sauvage de l'est du Botswana, une trentaine de léopards cohabitent et tentent de survivre à cet environnement très hostile.

CANAL+ CINEMA Winter Break

22h28



À la fin décembre 1970, en Nouvelle-Angleterre, l'école privée Barton s'apprête à fêter les vacances de Noël, mais pour certains, les festivités s'annoncent différentes.

Nicole Kidman
remercie sa mère
de l'avoir encouragée
à ne pas arrêter
le cinéma une fois
maman



Nicole Kidman a bien failli tout arrêter après la naissance de sa fille Sunday Rose en 2008. À l'époque, l'actrice de 57 ans vivait retirée à la campagne avec Keith Urban et leur nouveau-né, et cette décision lui semblait tout à fait justifiée.

"Quand j'ai donné naissance à Sunday Kidman-Urban, je me suis dit 'Je pense que j'en ai fini maintenant'", a confié l'actrice. Mais c'était sans compter sur sa mère, Janelle Ann, qui voyait les choses autrement.

"Elle m'a dit de ne pas tout abandonner complètement, de garder un pied dedans. Ça venait d'une femme d'une génération qui n'avait pas eu les opportunités que j'ai eues, et qu'elle avait contribué à créer pour ses filles", a ajouté Nicole Kidman. Un conseil maternel qui s'est révélé judicieux puisque l'actrice a décroché une nomination aux Oscars deux ans plus tard pour "Rabbit Hole".

Considérée comme l'une des meilleures actrices de sa génération, elle est régulièrement classée parmi les célébrités les plus influentes et les mieux rémunérées au monde.

Elle interprète de nombreux rôles marquants, notamment dans Prête à tout (1995) de Gus Van Sant, Eyes Wide Shut (1999), Moulin Rouge (2001), Les Autres (2001), The Hours (2002).

Aujourd'hui maman de quatre enfants, dont deux avec Tom Cruise, Nicole Kidman est toujours à l'affiche, que ce soit sur le grand ou le petit écran.

6ter Demi-soeurs

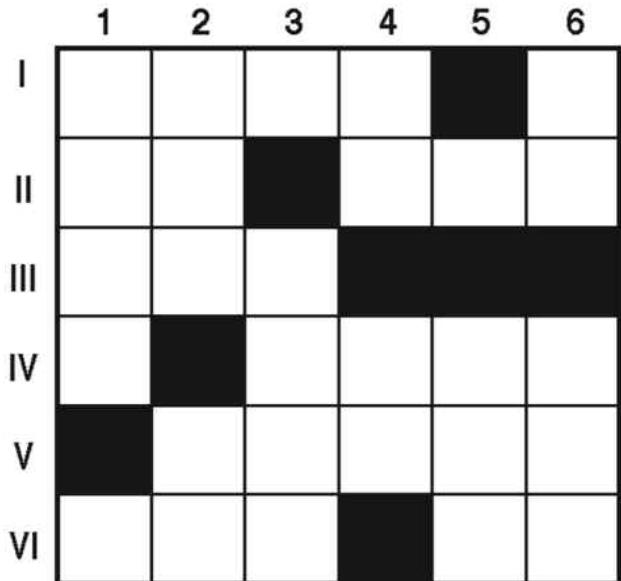
21h10



Lauren tente de percer dans la mode. Olivia a deux obsessions : sauver la confiserie et se trouver le mari idéal. Salma vit encore chez sa mère. Leurs routes n'ont aucune raison de se croiser.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques année de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

- 1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jeans. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 1071

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Ont donc la tête basse.2 Des grammes pour des litres...3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus.4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué.5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli.6 Papa d'Albion.- Manifold.7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes.8 Chando.- Fondue dans Maasgouw.9 Tae-dium vitae.10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

- 1 Ici, pas ailleurs.2 Prennent du recul.3 Canivettiste en personne.4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès.5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil.6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes.7 Peut être explicatif.- Le Chevalier Déshérité.8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémité.9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils.10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 1071

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Comme des mules.2 Illustré (connu ou inconnu).3 Espèces de pies-grièches.4 Sans choeurs.- Exhalai... son.5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat.6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace.7 Île vanuatuane.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte !8 Des étudiants socialistes de 1968 mais pané-thiopiens.9 Engagèrent dans leur parti.10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

- 1 Réparés par les louanges ?? Contrôle de conformité.3 Plutôt démocrate.4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père.5 Jaunisse.- Circule en Roumanie.6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro.7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterroïsme.8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur.9 Ne louions certainement pas, bien au contraire.10 Fait l'audience.- Métalloïde.

TRANSPORTS

Air Algérie remporte un prix international

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a été distinguée lors de la cérémonie de remise des prix "Perfect Timing Awards", organisée par l'aéroport international de Moscou "Cheremetievo", a rapporté, dimanche un communiqué de la compagnie. Elle a remporté le prix de la meilleure compagnie aérienne en termes de nombre de bagages par passager transporté, a précisé la même source. L'aéroport moscovite de "Cheremetievo" décerne ce prix deux fois par an pour récompenser les compagnies aériennes réalisant les meilleures performances dans cette activité, selon des critères spécifiques à chaque catégorie.

TASSILI AIRLINES

La liaison Alger-Tindouf lancée à partir du 19 janvier

Tassili Airlines lancera, dans le cadre du renforcement de son réseau de vols réguliers domestiques, une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Tindouf à partir du 19 janvier, a annoncé, hier, la compagnie aérienne nationale dans un communiqué. La ligne "Alger-Tindouf-Alger" se fera "à raison d'un vol hebdomadaire programmée chaque dimanche, à partir du 19 janvier 2025", a précisé le communiqué. Ce nouveau service d'utilité publique vise à "faciliter la mobilité des nos concitoyens entre les deux régions, tout en offrant une expérience de voyage confortable et sécurisée à tous les passagers", a indiqué la compagnie aérienne.

ORAN

Saisie de 20.000 comprimés psychotropes

La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes de la Sûreté de wilaya d'Oran a démantelé un réseau criminel impliqué dans le trafic de ces substances et saisi 20.000 comprimés de psychotropes, a indiqué, hier, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, notamment le trafic de drogue et de psychotropes, a permis d'arrêter deux individus impliqués dans cette affaire et de saisir 20.000 comprimés de type Prégabaline 300 mg, a-t-on précisé de même source. L'arrestation a été rendue possible après l'exploitation d'informations concernant la présence de deux personnes dans la région, connues pour leur activité dans le trafic de drogue. Suite à ces informations, la brigade a surveillé et suivi leurs dépla-

cements et activités, ce qui a permis de procéder à l'arrestation des deux suspects. Ces derniers utilisaient leurs domiciles comme cachettes pour stocker les substances prohibées. Après la délivrance d'une autorisation par le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania, les policiers ont saisi les substances prohibées et une somme d'argent de 1.120.000 dinars, provenant des revenus de cette activité criminelle. Selon la cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Oran, une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects pour constitution d'une association de malfaiteurs, détention, stockage et transport de psychotropes dans le but de les écouter, et ce au sein d'un groupe criminel organisé, avec un impact sur l'économie nationale et la santé publique.

TRAVERSÉES CLANDESTINES PAR MER À AÏN TEMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau spécialisé

Les services de la Sureté d'Aïn Temouchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de migrants et des traversées clandestines par mer et arrêté trois individus, ont indiqué, hier, les services de la Sureté de wilaya. L'opération, menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et le trafic d'êtres humains de la police judiciaire, a été enclenchée sur la base d'informations concernant un groupe d'individus préparant une opération d'émigration clandestine depuis une des plages de la wilaya. Elle a permis

de mettre hors d'état de nuire les membres de ce réseau criminel, au nombre de trois, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sureté de wilaya dans un communiqué. L'opération a également permis la saisie d'une grande embarcation de plaisance équipée d'un moteur de 185 chevaux. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, les suspects arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal territorialement compétent, conclut le texte.

DÉMOGRAPHIE

La population africaine atteindra 2,5 milliards de personnes d'ici 2050

La population de l'Afrique devrait atteindre environ 2,5 milliards de personnes d'ici 2050, avec un âge médian de 20 ans, a indiqué un rapport de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA). Dans 25 ans, l'âge médian sera d'environ 20 ans sur le continent qui va conserver son titre de "plus jeune" du monde, selon un rapport de la CEA, qui affirme que la jeunesse représente un atout économique, car cette main-d'œuvre est indispensable pour le développement du continent. En outre, si l'on tient compte

des 60 milliards de dollars dépensés chaque année pour l'importation de denrées alimentaires en Afrique, la population nombreuse du continent représente un marché intérieur potentiel considérable pour les produits agricoles fabriqués par les chaînes de valeur régionales. Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'accord ZLECAF, établissant la zone de libre-échange continentale, "stimulera le commerce intra-africain en éliminant les obstacles au commerce et à l'investissement", soutient-on de même source.

LA NATION

Mardi 24 Décembre 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:17 12:36 15:14 17:31 18:56

Météo

Alger

18

Tizi Ouzou

19

Tiaret

22

Béjaïa

18

Constantine

20

Oran

23

Tassili Airlines, filiale à 100% du groupe Sonatrach, a invité ses clients à profiter de cette nouvelle liaison et à réserver leurs billets via ses différents canaux agréés, notamment son site internet et ses agences commerciales.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 226 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 226 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été en-

registré dans la wilaya de Bejaïa où deux personnes sont décédées et deux autres ont été blessées dans deux accidents de la circulation, a précisé la même source. Le bilan de la Protection civile fait état également du décès de quatre personnes d'une même famille, intoxiquées par le monoxyde de carbone à Ksar El Boukhari dans la wilaya de Médéa, relevant que durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 19 personnes intoxiquées par le même gaz, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à Alger, Tiaret, Sétif, El Bayadh et Tébessa. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de quatre incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Batna et Tizi Ouzou, précisant que celui de Tizi Ouzou a causé le décès d'une personne qui se trouvait dans son appartement, situé au 4^e étage d'un immeuble.

SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES POUR L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION

Près de 100 exposants de 15 pays au rendez-vous

HORECA EXPO ALGERIE 6- 9 janvier 2025 Palais des expositions d'Alger - Sofex (Pavillon Central)

Partenaire CCI ALGERO-FRANÇAISE

17^{ème} Salon International des Équipements et Services pour la Restauration, l'Hôtellerie et les Collectivités

Près de 100 exposants issus de différents pays participeront à la 17^{ème} édition du Salon international des équipements et services pour l'hôtellerie, la restauration et les collectivités (Horeca Algérie), qui se tiendra au Palais des expositions (Alger), du 6 au 9 janvier prochain, ont annoncé, hier, les organisateurs de cette manifestation. Lors d'une conférence de presse, tenue en présence du président de la Fédération algérienne de l'hôtellerie et du tourisme, Abdellah Boulefkhad, et du responsable des relations publiques à l'Association de Protection du consommateur, El Hadj Bekkouche, a indiqué que "le Salon Horeca Algérie est l'événement de référence

pour les professionnels des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, regroupant près de 100 exposants issus de 15 pays". Cet événement, a-t-elle précisé, "constitue une opportunité pour les entreprises algériennes ambitieuses de renforcer leur position sur le marché national, et permettra de valoriser le rôle de plusieurs entreprises, y compris les start-up, qui ont contribué au développement de la production locale". Et d'affirmer que le salon verra la participation d'acteurs des secteurs liés aux équipements professionnels de cuisine, à la décoration, au design d'intérieur et au bien-être, aux produits alimentaires et autres, ajoutant que l'événement offrira "une plateforme de rencontre des professionnels" ainsi

qu'une scène pour les concours culinaires.

De son côté, M. Boulefkhad a indiqué que cette manifestation sera l'occasion de découvrir les innovations dans le domaine des services hôteliers et de restauration, ainsi qu'un espace important pour conclure des accords et des partenariats.

Pour sa part, le responsable des relations publiques de l'Association de protection du consommateur, El Hadj Bekkouche a salué la stratégie de l'Etat algérien visant à encourager les projets touristiques pour relancer le secteur du tourisme, y compris les services de restauration et d'hébergement, soulignant que ce salon constituera une occasion pour découvrir les dernières innovations en la matière.

CULTURE

Décès de l'écrivain et traducteur Boudaoud Amier

L'écrivain et traducteur Boudaoud Amier est décédé, hier, à l'âge de 64 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1960 à Aïn Seba, dans la wilaya de Naâma, le défunt était l'un des intellectuels algériens les plus actifs sur la scène culturelle, avec une production prolifique entre traductions, publications littéraires, recherches académiques et contributions dans

plusieurs revues en Algérie et dans le monde arabe. Il a traduit du français vers l'arabe plusieurs ouvrages littéraires et historiques, notamment des textes sur l'histoire du sud-ouest algérien. Il a également traduit le recueil de nouvelles "Yasmina et autres nouvelles algériennes" d'Isla belle Eberhardt (2011) et le recueil de poésie "Amie cithare" de la regrettée Safia Ketou

(2017). Boudaoud Amier a aussi publié plusieurs ouvrages littéraires, dont les recueils de nouvelles "Sawb Albah" (2016) et "Nazaq" (2023). Parmi ses autres publications figurent "Makhlouf Amer, critique littéraire" (2023) et "Khelifa Benamara, chercheur spécialiste du sud-ouest algérien" (2023). Le défunt a également participé à un ouvrage collectif sur Ghaza.